

DECRET N° 2004-308 DU 25 MAI 2004

Portant nomination des Conseillers Techniques
du Ministre d'Etat chargé du Plan, de la
Prospective et du Développement.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2004-137 du 18 mars 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère chargé du Plan, de la Prospective et du Développement ;
- Sur** proposition du Ministre d'Etat chargé du Plan, de la Prospective et du Développement ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 mai 2004 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées conseillers techniques du Ministre d'Etat chargé du Plan, de la Prospective et du Développement, les personnes dont les noms suivent :

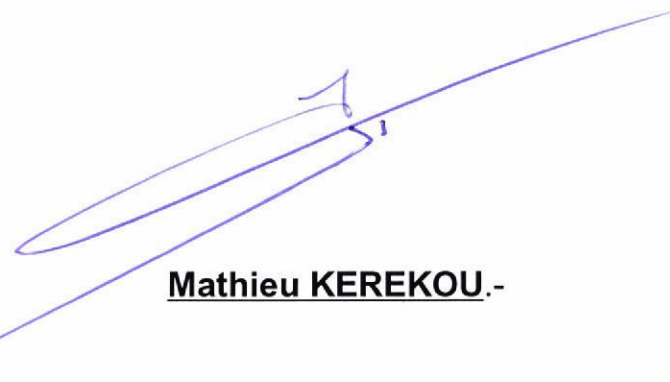
- Conseiller Technique chargé de l'Aménagement,
du territoire et de la Gestion des Solidarités : Monsieur Jean N'TCHA
- Conseiller Technique chargé des
Relations Internationales : Monsieur Eusèbe AGBANGLA

- Conseiller Technique chargé de la Production et des Infrastructures : Monsieur Saka SALEY
- Conseiller Technique chargé du Suivi des Programmes et Projets : Monsieur Jocelyn DEGBEY
- Conseiller Technique chargé de la Mobilisation Sociale : Monsieur Judicaël BIAOU.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 mai 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat Chargé du Plan,
de la Prospective et du Développement,



Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECPPD 4 MFE 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-
DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-
FDSP 2 INTERESSES 05 JO 1.-